

Le taux de chômage diminue à 3.2% au mois de mars

Au mois de mars 2022, le nombre de demandeurs-euses d'emploi diminue (-275) pour atteindre 5'053 personnes. Une baisse marquée du nombre de chômeurs-euses (-281) est également observée et cet effectif compte désormais 3'023 personnes.

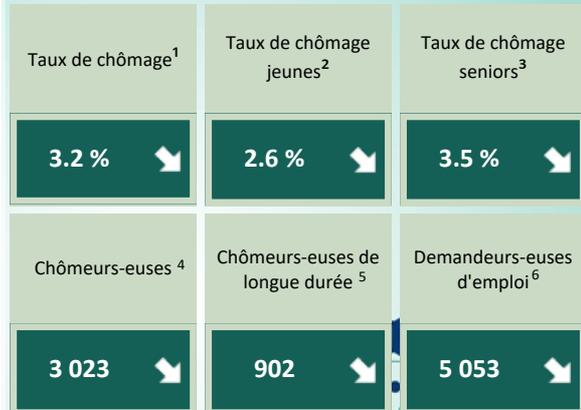
Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.3 point par rapport au mois précédent et il s'établit à 3.2%. Au niveau de la Suisse romande ainsi qu'au niveau national, une baisse peut également être constatée avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 3.3% (-0.3 pt) et 2.4% (-0.1 pt). Pour le deuxième mois consécutif, le taux de chômage neuchâtelois se situe en-dessous du niveau romand.

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 532 personnes au mois de mars contre 562 au mois de février. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 809, soit 158 de plus que le mois précédent.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des diminutions sont constatées dans toutes les classes d'âge. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans (-24), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-169) ainsi que les personnes âgées de plus de 50 ans (-88) voient leur effectif diminuer par rapport au mois précédent. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) diminue à 2.6% et celui des seniors (plus de 55 ans) baisse à 3.5%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue de façon relativement importante au sein du secteur saisonnier de la construction (-75), des activités spécialisées scientifiques et techniques (-38), de l'horlogerie (-24), des autres activités manufacturières (-21), de l'hébergement et restauration (-20) et du commerce de détail (-15). Aucune hausse sectorielle significative du nombre de chômeurs-euses n'est à relever au mois de mars.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



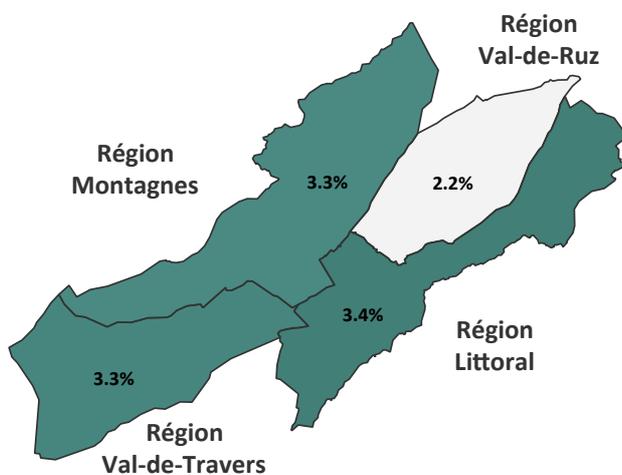
Taux de chômage

	Mars 2022	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.2%	-0.3	-1.5
Suisse romande ⁷	3.3%	-0.3	-1.2
Suisse	2.4%	-0.1	-1.0

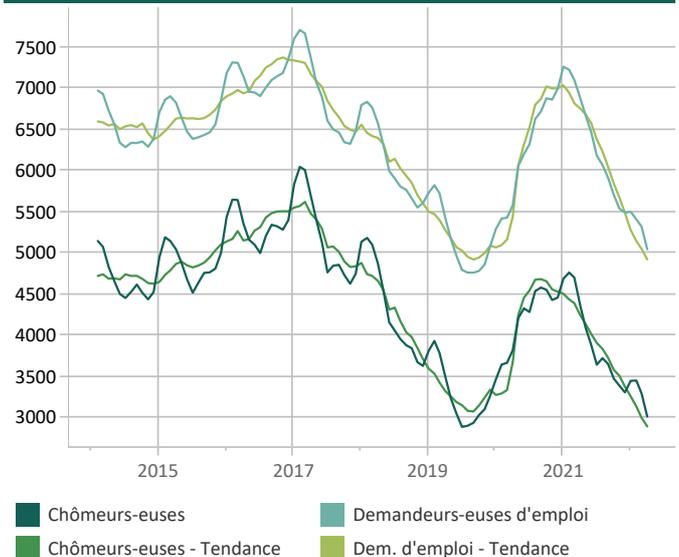
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

2 921

Places
vacantes⁸

542

Emplois
retrouvés⁹

74

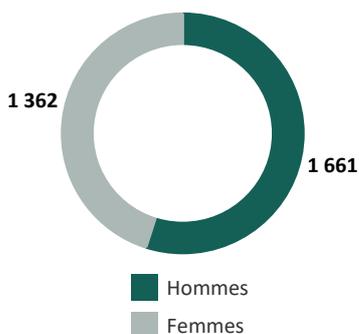
Arrivées en
fin de droit¹⁰

73.4%

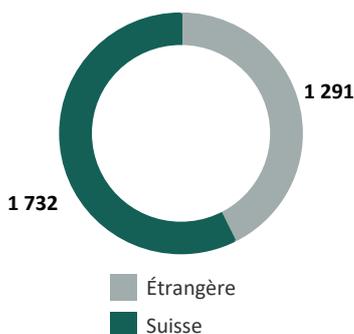
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

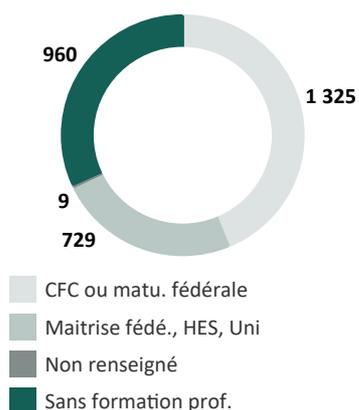
Selon le sexe



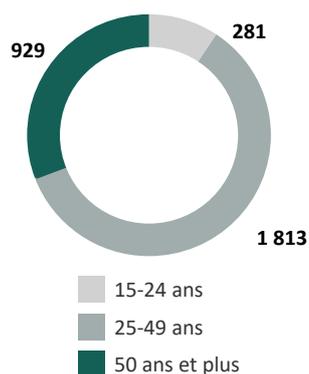
Selon l'origine



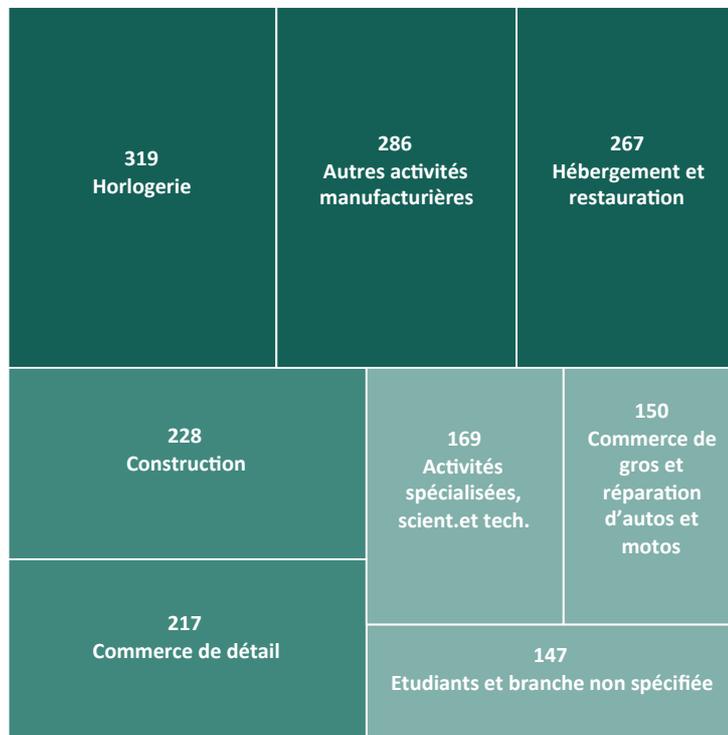
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi